

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Prendre part au
changement, tous
ensemble

PRIX À PART ENTIÈRE

Assistez à la
cérémonie virtuelle
du Prix À part entière
2023!

ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une 224^e séance qui
donne le ton au début
de l'automne

NOUVELLES DE L'OFFICE

Suivi des
recommandations de
l'évaluation de
l'efficacité de la
politique À part
entière

Publication du Plan
de développement
durable 2023-2028

ACTUALITÉS

Mise à jour
économique du
gouvernement du
Québec

Journée
internationale des
personnes
handicapées

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Prendre part au changement, tous ensemble



Monsieur Daniel Jean

À quelques jours de la Journée internationale des personnes handicapées, il est bon de nous rappeler que le pouvoir de changement réside en chacune et chacun de nous. Agir pour une société plus inclusive, c'est aussi s'informer, s'intéresser à la réalité d'autrui, agir avec introspection et adapter son comportement et ses actions. Cela prévaut pour nos interactions personnelles, sociales et organisationnelles. C'est ce que le thème de cette journée particulière met de l'avant, en nous demandant de prendre part au changement. Que nous agissions à titre d'individu ou d'organisation, il nous est possible de devenir des acteurs significatifs de changement.

À cet effet, vous découvrirez dans les prochains jours des personnes et des organisations qui font une réelle différence dans la vie de personnes handicapées, alors que nous dévoilerons, le 5 décembre, les lauréates et lauréats du Prix À part entière, de même que la première personne lauréate du Prix Laurette-Champigny-Robillard. Inscrivez-vous pour assister à la cérémonie virtuelle et ainsi être aux premières loges de l'événement!

En cette fin d'année, soyez assurés que l'Office est toujours animé par sa vision d'être un acteur incontournable dans l'identification et la mise en œuvre de solutions pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et leur famille. Cette vision s'actualise avec l'engagement indéfectible de son personnel, mais aussi de toutes les organisations et les personnes qui prennent part au changement jour après jour. Je profite donc de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes et de merveilleux moments avec vos proches.

Bonne lecture!

PRIX À PART ENTIÈRE

Assistez à la cérémonie virtuelle du Prix À part entière 2023!



L'Office, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, vous invite à la cérémonie virtuelle du Prix À part entière!

L'évènement mettra en valeur les personnes et les organisations qui se sont démarquées afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées.

La cérémonie sera animée par madame Ève-Marie Lortie et sera diffusée en direct sur une plateforme de webdiffusion, **le 5 décembre prochain, à 15 h.**

Si vous participez à la cérémonie, vous aurez l'occasion de féliciter, via une boîte de clavardage, les lauréates et lauréats du Prix. Cependant, si vous souhaitez clavarder, prenez note qu'un compte Google sera nécessaire. En effet, le clavardage utilisé sera celui de la plateforme YouTube.

Le ministre responsable des Services sociaux, monsieur Lionel Carmant ainsi que la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, madame Kateri Champagne Jourdain, auront le privilège de dévoiler les lauréates et lauréats. Le porte-parole du Prix, monsieur Stéphane Laporte, sera également présent lors de cette cérémonie.

N'hésitez pas à inviter vos partenaires, collègues ainsi que toutes les personnes qui aimeraient découvrir celles et ceux qui œuvrent à réduire les obstacles rencontrés par les personnes handicapées.

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site Web de l'Office. Un hyperlien vous sera acheminé par courriel avant l'évènement.

ÉCHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une 224^e séance du conseil d'administration de l'Office

La plus récente séance du conseil d'administration, présidée par madame Frances Champigny, a eu lieu le 1^{er} novembre dernier, en mode hybride, au siège social de l'Office à Drummondville.

Au cours de la séance, les membres ont pu adopter le Plan d'action en développement durable 2023-2028 de l'Office ainsi que le rapport de suivi des recommandations émises dans le cadre de la phase 2 de l'évaluation de l'efficacité de la politique À part entière.

Par ailleurs, les travaux d'élaboration du Plan stratégique 2024-2028 de l'Office se sont poursuivis. Les membres ont raffiné leur analyse et leur positionnement en vue de bien appuyer les choix stratégiques et les objectifs qui seront privilégiés dans les prochaines années. Ces travaux intensifs se termineront d'ici la fin de l'automne en vue d'amorcer le processus d'approbation gouvernementale qui mènera ultimement au dépôt du Plan stratégique de l'Office à l'Assemblée nationale, au plus tard le 31 mars prochain.

La prochaine séance aura lieu en mode hybride, le 12 décembre prochain.

Nouveaux membres du conseil d'administration de l'Office

Le Conseil des ministres a procédé à la nomination de deux nouveaux membres du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec, le 1^{er} novembre dernier.

Les nouveaux membres du conseil d'administration de l'Office sont :

- Steve Leblanc;
- Caroline Fortier.

Pour en savoir plus sur leur nomination, consultez le site du Secrétariat aux emplois supérieurs.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Suivi des recommandations de l'évaluation de l'efficacité de la politique À part entière



Un récent bilan présente le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de trois rapports d'évaluation de l'efficacité de la politique À part entière. Il fait état de la réalisation de 43 recommandations au 30 novembre 2022.

Ces trois rapports portent sur :

- les services de garde éducatifs à l'enfance et l'éducation;
- l'emploi;
- le loisir, le sport, le tourisme et la culture.

Ce premier suivi permet de constater que 86 % des recommandations sont réalisées ou en voie de l'être. Plus précisément, 22 des 43 recommandations sont réalisées, partiellement réalisées ou réalisées en continu et 15 recommandations sont en cours de réalisation. Parmi les

six recommandations non débutées, quatre d'entre elles concernent le rapport sur les services de garde éducatifs à l'enfance et l'éducation.

Ces résultats indiquent que les ministères et organismes publics concernés par ces recommandations se sont engagés pour assurer le suivi de leur mise en œuvre. Un second suivi de ces recommandations sera effectué au 30 novembre 2024.

Faits saillants des principales réalisations

Services de garde éducatifs à l'enfance et éducation

Parmi les avancées concernant les services de garde éducatifs à l'enfance, un comité de travail a été formé pour mettre à jour le *Guide pour l'aménagement d'une installation où sont fournis des services de garde*. Les notions générales d'accessibilité aux personnes handicapées et les obligations à cet égard y seront ajoutées d'ici le 30 juin 2023.

Pour ce qui est des avancées en éducation, le programme d'études « Participation sociale » a été implanté dans le réseau en septembre 2022. Il remplace le programme d'études actuel « Intégration sociale ».

Emploi

À propos des actions réalisées en emploi, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a mis sur pied un comité de ressources humaines afin de s'assurer de la pertinence de la mesure pour les candidats potentiels au Programme de subvention aux entreprises adaptées (PSEA). Ce comité est composé d'un représentant de l'entreprise adaptée, d'au moins une personne de Services Québec et d'au moins un conseiller d'un service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées qui évalue chacun des candidats et chacune des candidates.

Par ailleurs, le MESS travaille actuellement à moderniser ce programme, notamment en documentant le parcours des personnes handicapées. Ces données probantes lui permettront d'évaluer ce programme pour s'assurer qu'il réponde aux besoins de ces personnes handicapées et qu'il mène vers un emploi dans un milieu de travail standard.

Loisir, sport, tourisme et culture

La Société de la Place des Arts produira un volet Art adapté jeunesse, une série d'ateliers pour des jeunes à besoins particuliers, soit en danse, théâtre, cirque, musique et slam. Il s'agit d'un projet pilote sur deux ans qui permettra l'embauche d'artistes-médiateurs provenant de deux compagnies de danse inclusives qui travaillent avec des artistes professionnels handicapés.

Depuis le lancement officiel de la Carte accompagnement loisir (CAL) en 2019, l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) a été retenue comme organisme mandataire pour l'opérationnalisation de la CAL. Comme ce mandat se termine prochainement, des démarches sont en cours pour assurer la pérennité du soutien financier lié à la promotion de la CAL pour les années à venir.

Pour plus de détails sur les actions réalisées, nous vous invitons à consulter le Suivi des recommandations de l'évaluation de l'efficacité de la politique À part entière — Phase 2 : bilan au 30 novembre 2022.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Publication du Plan de développement durable 2023-2028



Le 1^{er} novembre dernier, le conseil d'administration de l'Office adoptait le Plan d'action de développement durable 2023-2028 de l'Office. Ce plan s'inscrit dans la nouvelle stratégie de développement durable du gouvernement du Québec.

Avec ce plan, l'Office adhère aux objectifs de développement durable qui visent à rendre la société plus prospère en diminuant la pauvreté. Il adhère aussi aux objectifs visant à lutter contre la dégradation de la planète et à favoriser des milieux de vie justes et inclusifs.

Grâce à la mise en place de ce plan, l'Office a la volonté d'améliorer la proportion des personnes âgées entre 15 et 64 ans avec incapacité occupant un emploi de façon sécuritaire. Il souhaite également rendre durable le financement qu'il accorde et améliorer la gestion de ses matières résiduelles.

Voici les actions planifiées par l'Office pour les cinq prochaines années :

1. Conscientiser les personnes handicapées et les employeurs aux conditions sécuritaires et favorables à l'intégration des personnes handicapées au marché du travail

Les personnes handicapées représentent un des groupes les plus sous-représentés sur le marché du travail. C'est le cas également dans tous les réseaux publics. Il est donc nécessaire de sensibiliser les personnes handicapées et tous les employeurs aux conditions sécuritaires et favorables à l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail. Cette action s'inscrit en

cohérence avec les activités de promotion menées par l'Office depuis plusieurs années auprès des employeuses et employeurs.

2. Évaluer la durabilité des interventions organisationnelles structurantes

L'évaluation de la durabilité est une démarche qui permet d'établir les enjeux et de déceler les risques, comme les opportunités associées à des interventions ciblées de l'Office. L'objectif de cette évaluation est d'apporter les corrections nécessaires pour continuer d'agir selon les principes de développement durable.

3. Introduire des critères écoresponsables aux règles d'octroi de subventions des services régionaux d'interprétation

L'Office a commencé des travaux d'analyse des services d'interprétation visuelle et tactile offerts à la population sourde et malentendante. Il souhaite s'assurer que des critères écoresponsables soient introduits aux règles d'octroi des subventions.

4. Améliorer la performance de la gestion des matières résiduelles

L'Office aspire à améliorer la gestion des matières résiduelles générées dans les trois établissements qui regroupent la plus grande portion de son personnel. Pour ce faire, il suivra la démarche d'attestation ICI on recycle +. Il contribuera ainsi à l'atteinte des cibles nationales.

Pour en savoir plus, consultez le Plan d'action de développement durable de l'Office.

ACTUALITÉS

Mise à jour économique du gouvernement du Québec

Des gestes ciblés axés sur les priorités

Le 7 novembre dernier, le ministre des Finances, monsieur Eric Girard, déposait une mise à jour économique et financière intitulée : Le point sur la situation économique et financière du Québec, automne 2023. Le contexte économique actuel amène le gouvernement à annoncer des initiatives additionnelles ciblées totalisant 4,3 milliards de dollars d'ici cinq ans. Les mesures annoncées visent, entre autres, à offrir un meilleur accès au logement, à lutter contre l'itinérance et à bonifier l'aide alimentaire.

Bien qu'aucune nouvelle mesure ne s'adresse spécifiquement aux personnes handicapées et à leur famille, certaines peuvent avoir une incidence sur celles-ci, notamment les plus démunies.



En effet, les Québécoises et les Québécois doivent faire face à plusieurs enjeux qui ont un impact direct sur leur situation financière. Les personnes handicapées n'y échappent pas. L'inflation persistante, particulièrement en ce qui a trait au loyer et au coût de l'alimentation ainsi que la hausse des taux d'intérêt affectent la qualité de vie de plusieurs personnes. C'est pourquoi certains gestes annoncés par le gouvernement visent à répondre à ces enjeux.

Allouer des indexations

Afin de protéger le pouvoir d'achat des contribuables, ces derniers pourront bénéficier d'une indexation de 5,08 % du régime d'imposition des particuliers et des prestations d'assistance sociale dès le 1^{er} janvier 2024. L'indexation représente 2 milliards de dollars par année.

Cette indexation aura un impact sur certaines déductions et certains crédits d'impôt. Elle représente concrètement :

- une hausse de 141 \$ (2 923 \$ / année) pour le montant maximal de l'Allocation famille;
- une hausse de 948 \$ (19 524 \$ / année) pour les personnes handicapées prestataires du Programme de revenu de base pour une personne seule;
- une indexation de 4 % de la rente de retraite du Régime de rentes du Québec à compter du 1^{er} janvier 2024.

Améliorer l'accès au logement

L'accès à un logement abordable demeure un véritable défi pour de nombreuses personnes ou familles. Dans ce contexte, le gouvernement a annoncé un investissement majeur de plus de 1,8 milliard de dollars sur cinq ans. Ces sommes permettront la construction de 8 000 nouveaux logements sociaux et abordables. De ce nombre, 500 logements seront réservés aux personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir.

De plus, afin de favoriser l'accès à ces logements pour les ménages à faible revenu, les nouveaux investissements suivants ont été annoncés :

- 50 millions de dollars pour l'ajout de 4 000 unités du Programme de supplément au loyer d'ici 2027-2028. Ce dernier permet à un ménage d'occuper un logement privé en payant un loyer qui se limite à 25 % de son revenu;
- 57 millions de dollars sur 5 ans pour bonifier le programme Allocation-logement, permettant ainsi d'atteindre près de 150 000 ménages aidés en 2023-2024;
- Ajout de 7 500 nouvelles unités dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ).

Renforcer la lutte contre l'itinérance et bonifier l'aide alimentaire

L'accès à un logement stable et sécuritaire est un besoin de base qui est difficile à combler pour certaines personnes. Afin d'intensifier les efforts en matière de lutte contre l'itinérance, près de 124 millions de dollars sont prévus sur cinq ans. Le soutien aux refuges d'urgence sera notamment rehaussé.

En ajoutant les montants investis pour la réalisation de logements pour les personnes itinérantes ou qui risquent de le devenir, le total des investissements pour lutter contre l'itinérance s'élève à 338 millions de dollars sur cinq ans.

Le gouvernement prévoit aussi rehausser le soutien offert à différents organismes qui offrent de l'aide alimentaire. Cet investissement de 21 millions de dollars en 2023-2024 leur permettra de poursuivre leur mission et leurs actions auprès des familles qui en ont besoin.

Parmi les facteurs pouvant conduire à l'itinérance, on retrouve notamment les problèmes de santé physique ou mentale. Ainsi, compte tenu de leurs incapacités, les personnes handicapées sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. Elles sont donc plus à risque de vivre des situations d'itinérance et d'insécurité alimentaire. Les investissements supplémentaires annoncés auront certainement un impact positif sur leurs conditions de vie.

ACTUALITÉS

Journée internationale des personnes handicapées 2023

Mieux accueillir les personnes handicapées : prenez part au changement!



Le 3 décembre est la Journée internationale des personnes handicapées (JIPH). C'est sous le thème Mieux accueillir les personnes handicapées : prenez part au changement!^[1] que se déroulera cette nouvelle édition.

Cette journée rappelle la nécessité d'agir pour que les personnes handicapées puissent réaliser leur plein potentiel. Elle met en valeur que des solutions existent pour rendre nos communautés plus accessibles, équitables et inclusives.

Une autoformation pour améliorer l'accessibilité des services

Votre organisation offre des services à la population? Vous aimeriez savoir comment accueillir les personnes handicapées qui les utilisent? Une autoformation pour Mieux accueillir les personnes handicapées en fonction de leur type d'incapacité existe pour vous aider. À l'aide de huit courtes capsules, découvrez quelles sont les bonnes pratiques à adopter.

Ces capsules sont un outil intéressant pour développer des pratiques qui serviront à plus d'un million de personnes qui ont une incapacité au Québec. Les notions apprises seront utiles dans différents contextes. Par exemple :

- Une personne avec une incapacité auditive souhaite s'inscrire pour une activité dans votre établissement. Savez-vous comment vous adresser à elle?
- Une personne ayant un trouble du spectre de l'autisme vient pour un rendez-vous qu'elle a planifié. Savez-vous comment l'accueillir?
- Une personne avec un trouble de santé mentale veut s'adresser à vous, mais elle semble anxieuse par peur de vous déranger. Savez-vous quoi faire pour qu'elle se sente à l'aise?

L'autoformation permet d'obtenir de nombreux conseils pour passer à l'action dans votre organisation. Vous participerez ainsi à réduire les obstacles que rencontrent les personnes handicapées dans leur

quotidien. Depuis sa création en 2021, l'autoformation a permis d'outiller plus de 33 000 personnes. Serez-vous de la partie pour prendre part au changement?

Visionnez l'autoformation et encouragez votre équipe, vos collègues et vos partenaires à en faire autant. L'expérience vécue au sein de votre organisation sera certainement plus enrichissante.

Un geste à la fois peut faire une différence

Un geste, une action ou une pensée suffit pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées. Dans votre organisation comme partout ailleurs, ces initiatives seront bénéfiques pour toute la communauté. Ce sont les personnes handicapées, les familles, les enfants et les personnes âgées qui pourront profiter de ces services adaptés et accessibles.

Contribuez au rayonnement de la JIPH!

Quand il est question d'accessibilité, chacun a son rôle à jouer. Découvrez comment vous pouvez faire une différence en consultant l'actualité Web portant sur la Journée internationale des personnes handicapées. Elle présente une panoplie d'idées pour devenir un acteur de changement et pour contribuer à la promotion de cette journée. On y trouve, entre autres, des visuels pour embellir vos réseaux sociaux et vos différents médias. Toutes et tous peuvent les utiliser pour faire rayonner la JIPH.

¹ Ce thème est une adaptation libre par l'Office des personnes handicapées du Québec.

